



FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

DEPARTEMENT DE MEDECINE GENERALE

RECOMMANDATIONS POUR LA THESE

D'EXERCICE

Année 2016 - 2017

PREAMBULE

Vous, thésards, êtes instamment priés de respecter les règles de fond et de forme indiquées dans ces recommandations.

Vous devez déposer votre fiche de projet de thèse (FPT), disponible sur Med@tice - onglet Thèse - Mémoire, directement dans leur Espace Numérique de Travail - ENT (Référentiel d'apprentissage → Dossier de présentation → Mémoire et Thèse → Fiche de projet de thèse) sous le nom « AnnéeMoisJour NOM Prénom FPT Vx ». Puis informez-en le Conseil Scientifique du Département de Médecine Générale par courriel à l'adresse suivante : csdmg@univ-grenoble-alpes.fr et yoann.gaboreau@univ-grenoble-alpes.fr. Vous recevrez une réponse du conseil scientifique par courriel sur votre adresse universitaire étudiante sous quinzaine (disponible dans le portail de l'Université Grenoble Alpes, messagerie Zimbra pour étudiant et connexion via vos codes AGALAN). Il est conseillé de demander un accusé de réception au courriel.

Toute fiche ne correspondant pas au format demandé vous sera retournée avant évaluation par le conseil scientifique.

En cas de non-respect de ces recommandations, il est nécessaire de le justifier dans un argumentaire joint à la fiche de projet de thèse.

FORMALITES LEGALES

Votre travail de recherche doit être conforme aux recommandations éthiques de la déclaration d'Helsinki et, s'il le requière, doit avoir été soumis à un comité de protection des personnes (CPP) et/ou un comité consultatif d'éthique médicale (CCEM) et à la CNIL (procédure simplifiée en passant par le correspondant informatique et Liberté de l'Université – à contacter par l'intermédiaire du Dr Yoann Gaboreau, courriel ci-dessus).

Quand un travail de recherche a été soumis à l'une de ces institutions, il doit en être fait mention dans la fiche de projet de thèse, une copie de l'avis doit être jointe à la fiche.

Si l'avis n'est pas rendu, une preuve de la demande, ou selon l'état d'avancement de votre travail quel CPP ou CCEM sera sollicité (pour information, adresse du CPP de Grenoble : cppsudest5@chu-grenoble.fr ; adresse du CCEM du CHU de Grenoble : PBaro@chu-grenoble.fr).

Si vous êtes amené à mener un travail de recherche en binôme, seul un manuscrit est attendu pour la soutenance de thèse mais il est attendu par la faculté un dossier administratif par thésard (Secrétariat des thèses : Sabrina BAHRI, téléphone : 04 76 63 71 19, sabrina.bahri@univ-grenoble-alpes.fr).

BIBLIOGRAPHIE

Votre bibliographie doit être rédigée selon les recommandations internationales de Vancouver mises à jour en octobre 2007 par l'International Committee of Medical Journal Editors : www.icmje.org. Destinées aux auteurs et rédacteurs, elles proposent des normes de présentation des manuscrits, des règles de responsabilité à respecter, et édictent les bonnes pratiques en matière de conflits d'intérêt et de double publication. Les auteurs sont fortement encouragés à les consulter pour davantage d'information.

TRAVAUX UTILISANT DES METHODES QUALITATIVES

Il est nécessaire pour votre travail qu'une triangulation soit réalisée :

- Soit par un co thésard dans le même travail,
- Soit par le co thésard d'un travail connexe, à condition que vous fassiez lui aussi la triangulation du travail connexe et que la soutenance de thèse ait lieu en même temps et avec le même jury,

- Soit par un directeur de thèse expert dans le domaine, préalablement agréé par le conseil scientifique du DMG.

La notion de saturation doit être justifiée et non seulement affirmée.

Le guide d'entretien doit être joint à la fiche de projet de thèse avant validation de celle-ci.

PRESENTATION

Votre thèse doit être présentée sous forme d'article selon les normes ci-dessus. Pour une présentation différente, imposée par le type ou le thème du travail, un accord préalable du secteur recherche est nécessaire.

Ces recommandations sont celles de la revue *exercer*, revue de la médecine générale (www.exercer.fr). Il est possible d'utiliser un autre format d'article suivant d'autres recommandations à condition de le justifier.

Pour exemple, vous pouvez vous référer aux articles disponibles sur le site de la revue.

Article de recherche original

C'est la présentation d'un travail scientifique original (qualitatif, quantitatif ou interventionnel). Il doit avoir moins de 40 000 signes (espace compris), résumés, tableaux et références compris, et moins de 25 références bibliographiques (sauf le cas de revue de littérature). Le plan de l'article est obligatoirement de type IMReD (Introduction, Méthode, Résultats et Discussion). L'article doit être accompagné de 2 résumés structurés en 5 paragraphes (contexte, objectif(s), méthode, résultats, conclusion), le premier en français, le second en anglais (maximum 300 mots chacun). La fin de l'introduction doit préciser la ou les question(s) de recherche ou les objectifs principaux et secondaires du travail de recherche. Le style doit être simple et précis. « Le meilleur style de rédaction scientifique est l'absence de style ». Les phrases doivent être courtes (maximum 35 mots). Dans les chapitres introduction, méthode et résultats, un travail de recherche se rédige généralement au passé composé,

parfois à l'imparfait, jamais au présent de l'indicatif, au futur ou au conditionnel. Dans le chapitre « discussion », le temps des verbes est laissé au libre choix de l'auteur. Il oscille généralement entre le présent et le passé composé quand le texte se réfère aux résultats du présent travail ou aux références citées. Un article de recherche se rédige à la voix passive : jamais de « je », de « nous » ou de « on ». Les données chiffrées présentées à la fois dans les tableaux et dans le texte doivent être cohérentes. Il est inutile (car répétitif) de présenter la totalité des données chiffrées dans le texte du chapitre résultats ET dans les tableaux. Les mots en latin, en anglais et le petit p, sont toujours en italiques.

Référencement

Les références bibliographiques doivent répondre au standard Vancouver, et doivent être numérotées en exposant par ordre d'apparition dans le texte, de préférence en fin de phrase avant le point². Une même référence utilisée plusieurs fois garde le même numéro. Si la référence provient d'un périodique, citer les six premiers auteurs avec l'(es) initiale(s) du prénom suivie d'une virgule et le dernier auteur suivi d'un point. Au delà de 6 auteurs, citer les trois premiers suivis de « et al ». Indiquer ensuite le titre complet de l'article dans sa langue originale suivi d'un point, puis le nom de la revue selon l'abréviation de l'index Medicus, non suivi d'un point (si le périodique n'est pas référencé à l'index Medicus, écrire son titre en entier). Préciser ensuite l'année de publication suivie d'un point virgule sans espace, puis le numéro du fascicule dans le volume suivi de 2 points, sans espace, puis la première page avec son nombre entier et la dernière page abrégée du texte, séparées par un tiret. Une référence se termine toujours par un point.

Voir les exemples ci-dessous pour les références de revues :

1. Fleming MF, Barry KL, Manwell LB et al. Brief physician advice for problem alcohol drinkers. A randomized controlled trial in community-based primary care practices. JAMA 1997;277:1031-7.
2. Carnelle B, Le Mauff P. Les médecins généralistes connaissent-ils la notion de risque cardiovasculaire absolu ? exercer 2006;78:99-102.
3. Gaede P, Lund-Andersen H, Parving HH, Pedersen O. Effect of a multifactorial intervention on mortality in type 2 diabetes. N Engl J Med

2008;358:581-91.

Les citations de livre ou de chapitre de livre doivent comporter le nom des auteurs, le titre du livre, le numéro de l'édition, la ville et le nom de la maison d'édition et l'année de publication selon les deux modèles ci-dessous :

1. Danowski RG, Chanussot JC. Traumatologie du sport. 7 ed. Paris : Masson, 2005.
2. Meltzer PS, Kallioniemi A, Trend JM et al. Chromosome alterations in human solid tumors. In: Vogelstein B, Kinzler KW editors. The genetic basis of human cancer. New-York: McGraw-Hill, 2002:93-113.

COMMENT PRESENTER SA THESE POUR FAVORISER SA LISIBILITE

Les recommandations qui suivent ont pour but de standardiser la présentation des thèses en vue de faciliter leur lisibilité, leur identification, leur diffusion et leur conservation.

Règles de présentation générale

Afin d'assurer une bonne impression de la thèse, il est recommandé de :

- Justifier le texte,
- Choisir une police classique, sans fantaisie (les polices Arial et Times new roman sont les plus courantes) d'une taille suffisante : 12 points en moyenne,
- Taper le texte avec un interligne double pour faciliter la lecture,
- Ne pas utiliser les polices en gras ou en souligné dans le texte, sauf pour les têtes de chapitre et de sous chapitre. Les italiques sont utilisés pour les mots latins, anglais, le petit p s'il y en a et les citations des verbatims,
- Paginer dès la page de garde et non au début du texte,
- Imprimer uniquement en recto,
- Laisser une marge de 2,5 cm à gauche et à droite, 1,5 minimum en haut, 2 cm minimum en bas ; ne pas utiliser de reliure type spirale.

Page de garde

Elle doit comporter :

- Le nom de l'établissement
- Le type de doctorat
- Le champ disciplinaire dans lequel est soutenue la thèse
- Le nom et prénom de l'auteur
- Le titre de la thèse
- Le nom et prénom du directeur de thèse
- La date de soutenance
- Les noms et prénoms des membres du jury

Pages liminaires

- Le résumé en français. Il doit être précis et permettre de comprendre le sujet abordé (Il est distinct du résumé substantiel en français qui est nécessaire dans le cas d'une thèse en cotutelle internationale, si la langue de la thèse n'est pas le français).
En plus du résumé figurant dans votre thèse, vous devez faire un résumé qui apparaîtra dans le catalogue su-doc de la bibliothèque universitaire. Ce résumé doit comporter au maximum 1700 caractères, espaces compris. (Il peut être identique à celui inséré dans votre thèse).
- Le titre en anglais
- Le résumé en anglais pour le signalement de la thèse dans des bases de données internationales. En plus du résumé figurant dans votre thèse, vous devez faire un résumé qui apparaîtra dans le catalogue su-doc de la bibliothèque universitaire. Ce résumé doit comporter au maximum 1700 caractères, espaces compris (il peut être identique à celui inséré dans votre thèse).

- L'intitulé et l'adresse de l'unité ou du laboratoire de rattachement où la thèse a été préparée, s'il y a lieu, s'ils ne figurent pas en page de titre, selon les formes prescrites par l'établissement de soutenance.

Sur la première page :

- Titre, éventuellement sous-titre, sans abréviation ni acronyme,
- Nom et prénom(s) (si composés) en entier des auteurs dans l'ordre de publication souhaité avec structure(s) de rattachement numérotées,
- Indication des éventuels conflits d'intérêt liés au contenu de l'article pour chaque auteur,
- 3 à 4 mots clés MeSH (Medical Subject Headings) en français et en anglais.

Sur la seconde page :

- Résumé structuré en français (300 mots),
- Abstract structuré en anglais (300 mots).

Sur les pages suivantes :

L'introduction, le corps de texte et la conclusion y figureront suivis des références bibliographiques. Les tableaux doivent être présentés à raison d'un par page, après les références bibliographiques, numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition et légendés. Les graphiques, schémas, figures, dessins, photos peuvent être présents à raison d'un par page dans le corps de texte avec légende numérotée en chiffres arabes dans l'ordre d'apparition. Afin de respecter le format et de ne pas alourdir l'article, des annexes peuvent être insérées à la suite des tableaux, numérotées en lettres majuscules par ordre d'appel dans le texte.

Unités de mesure

- Unités de mesure : données cliniques et biologiques en unités métriques (cm, g/L, mmHg, mg, kg, kg/m²).

- Pour les abréviations et acronymes, en formuler l'intitulé in extenso lors de sa première apparition dans le texte avec l'abréviation ou l'acronyme entre parenthèses. Par exemple : odds-ratio (OR), risque absolu (RA), Haute autorité en santé (HAS), Société française de médecine générale (SFMG). Lorsque les acronyme sont écrits au long seule la première lettre du premier mot est une majuscule, par exemple : Collège national des généralistes enseignants.
- Médicaments : utiliser systématiquement la DCI.